

PROVINCE DE QUÉBEC  
Commission scolaire des Hauts-Cantons  
03

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, tenue le 22<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2019, à compter de 19 h 30 à la salle des commissaires, École du Parchemin, 162, rue Saint-Jean Est, East Angus.

Présences : Alain Bolduc, Carole Bourgault, Patricia Carrier, André Couture, Linda Gaudreau, Yves Gilbert, François Lessard, Renée Montgrain, Simon Morin, Hélène Prévost et Patricia Sévigny

Absences : Colette Lamy et Lise Phaneuf

Commissaires-parents : Kevin Roy, primaire  
Josée Sicard, secondaire  
Bianca Lacroix-Rousseau, EHDA  
Ghislain Lafortune, 4<sup>e</sup> commissaire-parent

Directeur général :	Martial Gaudreau
Directrice des services de l'enseignement et du transport :	Dany Grégoire
Directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire :	Isabelle Dagneau
Directrice du service des ressources humaines :	Julie Morin
Directrice du service des ressources financières et matérielles :	Mélissa Francoeur
Directeur du service de l'informatique	Luc Grandchamp
Coordonnatrice au service des ressources humaines :	Caroline Tondreau
Coordonnateur au service des ressources matérielles :	Yanick Bastien
Coordonnatrice des services de l'enseignement et du transport scolaire :	Julie Martineau
Directrice générale adjointe, secrétaire générale et responsable des communications :	Annie Garon

**CC19-4586 – Ordre du jour**

Sur la proposition de madame Carole Bourgault il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019**
  - 2.1. Adoption.
  - 2.2. Suivi.
- 3. Période de questions réservée au public**
- 4. Direction générale**
  - 4.1. Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de gestion du 18 septembre 2019.
- 5. Services éducatifs**
  - 5.1. Clientèle au 30 septembre 2019.
- 6. Services des ressources humaines**
  - 6.1. Plan d'effectifs du personnel de soutien - Modification.
- 7. Services des ressources financières et matérielles**
  - 7.1. États financiers et rapport des vérificateurs externes.
  - 7.2. États des taxes dues par les propriétaires.
  - 7.3. Construction d'un complexe sportif à la polyvalente Louis-Saint-Laurent – Résolution d'appui.
  - 7.4. Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public - Adoption.
- 8. Commissaires**
  - 8.1. Félicitations / Remerciements.
  - 8.2. Retour des représentations.
  - 8.3. La Tribune – Appui.
- 9. Comité de parents**
- 10. Période de questions réservée au public**
- 11. Correspondance**
  - 11.1. De certains organismes du territoire
    - a) Mérite sportif de l'Estrie – Demande d'appui financier – 39<sup>e</sup> gala le 5 février 2020.
  - 11.2. Du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
    - a) Candidature (recommandation) – Cégep Beauce-Appalaches.
- 12. Autres sujets**
- 13. Date et heure de la prochaine séance**

Le mardi 26 novembre 2019 à 19 h 30.
- 14. Levée de la séance**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4587 – Adoption du procès-verbal - Séance ordinaire du 24 septembre 2019**

Considérant que le procès-verbal a été remis aux membres du conseil au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

sur la proposition de madame Linda Gaudreau, le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019 est adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Suivi**

Rien à signaler.

**Période de questions réservée au public**

N/A.

Les membres conviennent de traiter à ce moment le point 7.1 – États financiers et rapports des vérificateurs externes.

**CC19-4588 – États financiers et rapport des vérificateurs externes**

Considérant que le directeur général doit soumettre les états financiers et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

Considérant que la secrétaire générale a donné un avis public de la date, de l'heure et du lieu de cette séance;

Considérant que le directeur général a publié un résumé de l'état financier;

sur la proposition de monsieur Alain Bolduc, il est résolu d'accepter le dépôt par le vérificateur externe des états financiers et du rapport de vérification produits pour l'exercice financier 2018-2019 de la Commission scolaire des Hauts- Cantons, le tout tel qu'il appert desdits états financiers joints en annexe CC430-2019-2020-240 au présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de gestion du 18 septembre 2019**

Le procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de gestion du 18 septembre 2019 est produit à titre d'information.

**Clientèle au 30 septembre 2019**

La directrice des services de l'enseignement présente l'évolution de la clientèle au 30 septembre 2019 pour le primaire et le secondaire.

**CC19-4589 – Création de poste – Technicien(ne) en bâtiment – Régulier à temps plein – 35 h/sem. – Service des ressources financières et matérielles - Coaticook**

Considérant la nature des besoins des services à rendre par le service des ressources financières et matérielles ;

Considérant que le ministère a procédé, au cours des dernières années, à un réinvestissement dans le secteur de l'éducation, notamment au niveau de l'entretien et de la mise à niveau des bâtiments;

sur la proposition de madame Patricia Sévigny, il est résolu de créer un poste de technicien(ne) en bâtiment – régulier à temps plein – 35 h/sem. au service des ressources financières et matérielles et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2019-2020, adopté le 28 mai 2019, au terme de la résolution CC19-4492.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4590 – États des taxes dues par les propriétaires**

Considérant les dispositions des articles 339 et 340 de la *Loi sur l'instruction publique*;

sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est unanimement résolu d'approuver l'état des taxes scolaires à recevoir au 11 octobre 2019, le tout selon le dossier soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes (CC430-2019-2020-241).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4591 – Construction d'un complexe sportif à la polyvalente Louis-Saint-Laurent – Résolution d'appui**

Considérant que la MRC du Haut-Saint-François souhaite construire un complexe sportif à la polyvalente Louis-Saint-Laurent, lequel comportera notamment une piscine;

Considérant que les coûts des travaux pour la construction du complexe sont évalués à près de 15 M \$;

Considérant qu'afin de financer ce projet, la MRC du Haut-Saint-François ou la Commission scolaire des Hauts-Cantons soumettra une demande d'aide financière;

Considérant que la Commission scolaire des Hauts-Cantons a l'intention d'offrir un soutien financier à la construction d'une piscine à la polyvalente Louis-Saint-Laurent, en acquittant les coûts reliés à l'aménagement de certains de ses locaux et en rendant disponible, si nécessaire, une portion de terrain lui appartenant par l'entremise d'un bail emphytéotique;

Considérant que le soutien financier précité, offert par la Commission scolaire des Hauts-Cantons, ne pourra en aucun temps dépasser la somme de 250 000 \$;

Considérant que cet engagement financier est conditionnel à la signature d'une entente à long terme avec la MRC du Haut-Saint-François, et ce, à l'entière satisfaction de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, laquelle entente régira l'utilisation et le paiement des frais d'entretien de la piscine et du complexe sportif dans son ensemble;

sur la proposition de madame Renée Montgrain, il est résolu :

- a) que la Commission scolaire des Hauts-Cantons appuie le projet de construction d'un complexe sportif à la polyvalente Louis-Saint-Laurent, lequel comportera notamment une piscine;
- b) que la Commission scolaire des Hauts-Cantons contribue à ce projet pour une somme maximale de 250 000 \$, laquelle servira à acquitter les coûts reliés à l'aménagement de certains de ses locaux;
- c) que la Commission scolaire des Hauts-Cantons rende disponible, si nécessaire, une portion de terrain lui appartenant par l'entremise d'un bail emphytéotique, le tout sous réserve de l'obtention des approbations ministérielles et de la Société québécoise des infrastructures requises;
- d) que les engagements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, prévus au terme de la présente résolution, sont conditionnels à la conclusion d'une entente à long terme avec la MRC du Haut-Saint-François, et ce, à l'entière satisfaction de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, laquelle entente régira l'utilisation et le paiement des frais d'entretien et de rénovation de la piscine et du complexe sportif dans son ensemble.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4592 – Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public - Adoption**

Considérant les termes de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et de la *Loi sur l'autorité des marchés publics* ainsi que leurs règlements connexes;

Considérant la nécessité pour la Commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC) de procéder à l'adoption d'une *Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public*, afin de permettre de traiter de façon équitable les plaintes formulées à la CSHC dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public, tout en renseignant le public quant à la procédure de réception et d'examen des plaintes;

Considérant le projet de procédure soumis;

sur la proposition de monsieur André Couture, il est résolu :

- a) d'adopter la *Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public*, jointe en annexe CC440-2019-2020-090 du présent procès-verbal.
- b) de mandater la directrice du service des ressources financières et matérielles pour en faire la diffusion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Félicitations / Remerciements**

- Aux membres du comité de mobilisation de l'école Louis-Saint-Laurent de Compton pour leur présence active à l'événement « Les Comptonales », qui s'est tenu les 5 et 6 octobre 2019, laquelle contribue au rayonnement de l'école dans la communauté.
- La Caisse Desjardins et la Municipalité de Lambton pour avoir remis des chèques de 200 \$ à 9 élèves de l'école de la Feuille-d'Or, pour un montant total de 1 800 \$, dans le cadre de la Semaine de la culture.
- Monsieur Martin Breton, directeur aux écoles d'Audet et des Monts-et-Lacs, pour avoir obtenu une subvention de 5 000 \$ pour l'achat d'équipements tels congélateur et réfrigérateurs, afin d'offrir à plusieurs élèves diverses collations à l'école.
- Madame Renée-Claude Leroux, organisatrice communautaire à la polyvalente Louis-Saint-Laurent ainsi que les municipalités de la MRC du Haut-Saint-François et les Caisses Desjardins pour leur participation aux Soirées reconnaissance des finissants.
- Madame Nancy Couture, enseignante à l'école Gendreau, laquelle préside avec succès la Fondation de l'hôpital de Coaticook depuis maintenant 5 ans.
- Monsieur Hugues Émond, directeur ainsi que tous les membres du personnel et élèves de l'École La Frontalière pour l'organisation et leur participation à la marche pour l'environnement.

### **Retour des représentations**

Le président fait état de ses différentes représentations à titre de président pour la période du 24 septembre 2019 jusqu'à ce jour.

### **CC19-4593 – La Tribune - Appui**

Considérant les difficultés rencontrées par le quotidien La Tribune;

Considérant l'importance de soutenir les médias locaux pour assurer une diffusion de l'information sur le plan régional;

Considérant la nécessité pour la démocratie et la vitalité de nos localités d'avoir une présence médiatique diversifiée, indépendante et rigoureuse;

Considérant le comité de mobilisation mis sur pied et les engagements pris par le gouvernement du Québec récemment afin de soutenir les médias locaux;

sur la proposition de madame Patricia Sévigny, il est résolu de maintenir les engagements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons envers le quotidien La Tribune et de soutenir la mission de celui-ci en y publiant, lorsque requis et pertinent, avis et publications.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Comité de parents**

L'assemblée générale annuelle des membres du comité de parents aura lieu le 28 octobre prochain.

### **Période de questions réservée au public**

N/A.

### **CC19-4594 – Mérite sportif de l'Estrie – Demande d'appui financier - 39<sup>e</sup> gala le 5 février 2020**

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ au Mérite sportif de l'Estrie pour participer à la soirée gala du 5 février 2020 et de désigner monsieur Alain Bolduc ainsi que madame Lise Phaneuf, commissaires pour participer à cette soirée.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **CC19-4595 – Candidature (recommandation) – Cégep Beauce-Appalaches**

Considérant l'article 8, paragraphe a) de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* établissant qu'un collège d'enseignement général et professionnel est administré par un conseil d'administration, composé notamment de 7 personnes nommées par le ministre, dont une choisie parmi celles proposées par les commissions scolaires du territoire concerné;

Considérant la correspondance reçue du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur invitant la Commission scolaire des Hauts-Cantons à soumettre la candidature de son représentant;

sur la proposition de madame Patricia Carrier, il est résolu de recommander la candidature de madame Carole Bourgault, à titre de représentante de la Commission scolaire des Hauts-Cantons pour siéger au conseil d'administration du Cégep Beauce-Appalaches.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **Autres sujets**

### **CC19-4596 – Demande de licence de bingo – École de la Source**

Considérant l'intérêt de l'école de la Source d'organiser des bingos récréatifs pour soutenir leur campagne de financement;

Considérant que la Commission scolaire des Hauts-Cantons appuie ce projet et accepte que la demande de licence de bingo récréatif soit faite en son nom;

sur la proposition de madame Patricia Carrier, il est résolu :

- a) d'autoriser la Commission scolaire des Hauts-Cantons à effectuer une demande de licence de bingo récréatif, au bénéfice de l'école de la Source pour soutenir sa campagne de financement annuelle;
- b) d'autoriser la secrétaire générale à signer tout document relatif à la demande de licence de bingo récréatif susmentionnée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Date et heure de la prochaine séance**

Le mardi 26 novembre 2019 à 19 h 30.

### **CC19-4597 - Levée de la séance**

À 20 h 05, sur la proposition de madame Linda Gaudreau, la séance ordinaire est levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Monsieur Yves Gilbert, président

---

Madame Annie Garon, secrétaire générale